

Histoire de l'ABPE

Communiquer, un besoin universel

Extrait de la brochure « 50 ans de Presse d'Entreprise en Belgique » paru à l'occasion des 50 ans de l'ABPE.

Dialoguer, communiquer, un souci universel propre à l'être humain quelles que soient l'époque, la civilisation, la culture. En Occident, avant la révolution industrielle, l'information orale était suffisante puisque le patron ou le maître connaissait personnellement ses ouvriers ou ses apprentis.

Ce mode de communication directe se transforma et s'adapta à la réalité du grand développement industriel. Nombre de petits ateliers artisanaux disparurent tandis que des entreprises occupant des centaines, voire des milliers de travailleurs virent le jour. Une solution s'imposa aux chefs d'entreprise : l'information écrite. Une agitation sociale sérieuse apparut vers 1848 et quelques employeurs décidèrent de s'adresser à leur personnel au moyen de lettres et d'avis internes.

La première publication destinée au personnel d'une entreprise était, en fait, un appel à la paix sociale. Elle date de 1848 et était éditée par la 'Westphalian Machine Friederich Harkort' en Allemagne. Toujours en Allemagne, le premier à instaurer un système de 'Lettres au personnel' fut le fabricant de textile, Karl Mez, en 1859. Il fut suivi par d'autres employeurs tant en Suisse qu'en Angleterre ou encore aux Pays-Bas. Ils furent les précurseurs d'un jeune patron néerlandais, J.C. van Marken, qui fonda à Delft sa propre entreprise, la 'Nederlandsche Gist - en Spiritusfabriek'. En date du 24 juin 1882, il fit paraître son 'Fabrieksbode', le premier vrai journal d'entreprise en Europe et, sans doute, dans le monde. Ce bulletin hebdomadaire visait à raffermir les liens entre les collaborateurs de l'entreprise et la direction. La philosophie générale correspondait à la mentalité paternaliste de l'époque, mais le contenu de son tout premier éditorial mérite d'être souligné. En effet, il s'y efforçait de mettre l'accent sur l'égalité importance des deux courants d'information dans l'entreprise : l'information ascendante et l'information descendante.

En Belgique, les premiers jalons ont été plantés bien plus tard. La toute première parution, celle de la Bell Telephone Mfg à Anvers, 'Travail et Agrément', est née peu avant 1920. Il faut préciser que cette société avait édité dès 1916 un 'Bulletin de guerre'. En 1921, la filiale belge de la Gist- en Spiritusfabriek éditait à Bruges son propre journal d'entreprise 'Rust Roest'. Cette idée novatrice fit son chemin et, dans les années 20, diverses autres éditions d'entreprise apparurent. Ainsi, le journal d'entreprise des Grands Magasins A l'Innovation daterait du 15 février 1923. Selon les régions, les articles étaient rédigés en français, en néerlandais et certains même en dialecte local. Il faudra cependant attendre la publication de la loi de 1948 sur les relations industrielles et l'arrêté du Régent de 1949 instituant les conseils d'entreprise pour que la presse d'entreprise interne reçoive une impulsion définitive.

Lorsque la communication rejoint la productivité

Après la deuxième guerre mondiale, un développement économique impérieux devait

répondre aux besoins grandissants de la population. Pour ce faire, il était impératif d'accroître la productivité. Les responsables de l'époque estimèrent qu'une entreprise ne pouvait être tout à fait productive que s'il régnait entre la direction et le personnel un climat favorable fait de compréhension et de confiance mutuelles. Une approche dans laquelle le journal d'entreprise avait un rôle à jouer.

A cet égard, Augusta Maes, éditeur responsable de la 'Revue du Personnel' de la Banque Nationale de Belgique, écrivait en décembre 1948 dans le bulletin n°12 de la Fédération des Industries de Belgique : "Le journal d'entreprise répond à des besoins évidents : celui de renforcer la conscience de groupe du personnel de la 'maison', celui d'augmenter son intérêt au travail en le tenant régulièrement au courant des buts et des résultats de l'entreprise. Qu'on ne dise pas que de tels besoins n'existent que dans les grandes sociétés. Sous l'un ou l'autre de ces aspects, ils se manifestent dans les moyennes et même dans les petites entreprises, au point que, dans certains groupes, l'initiative de la publication vient du personnel même."

A l'époque, les résultats d'une toute première enquête auprès de 140 sociétés révélèrent que 70 d'entre elles éditaient bel et bien un journal d'entreprise. En outre, 6 autres publiaient un 'house organ', destiné au public externe, 3 entreprises disposaient à la fois d'un journal d'entreprise et d'un 'house organ' et, enfin, 4 sociétés ne disposaient que d'une brochure d'accueil réservée à l'information de leurs nouveaux travailleurs.

1950, une association pour la presse d'entreprise belge

L'origine de la création de notre Association rejoint en quelque sorte l'Histoire. En effet, des journalistes d'entreprise venus de plusieurs pays d'Europe se réunirent à Paris en 1948. Or, cette rencontre était présidée par un certain François Mitterand, Secrétaire d'Etat à l'Information. Epinglons qu'à l'époque déjà, l'Information méritait un intérêt ministériel. Cette réunion semble avoir été une cuvée tout à fait spéciale puisque, quelques dizaines d'années plus tard, le Secrétaire d'Etat devint Président de la République Française et qu'en cette année 2000, la presse d'entreprise belge fête son 50ème anniversaire.

Deux délégués belges participaient à ce contact international, Augusta Maes (Banque Nationale de Belgique) et Aimé Vanden Eede (Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux). Ces débats parisiens ont conforté quelques journalistes d'entreprise belges à formaliser la fonction dans notre pays. En août 1950, après deux années de mûres réflexions, Augusta Maes, Aimé Vanden Eede, Leo Michiels (Bell Telephone Mfg C°) et Alfred Creteur (Sabena) se réunirent dans un petit bureau de la Compagnie aérienne belge, au 145 rue Royale à Bruxelles. Ils y instituèrent une association de fait appelée 'Union des Journaux d'Entreprise de Belgique, du Congo et du Grand-Duché de Luxembourg' (U.J.E.B./V.B.P.B.).

La nouvelle association était présidée par Alfred Creteur, chef du personnel de la Sabena. La vice-présidente était Hélène François de l'Innovation et le trésorier J. Servotte de la Kredietbank. Les autres membres du comité étaient Augusta Maes, Aimé Vanden Eede, Leo Michiels et Bernard Rogiest.

Sous leur impulsion, l'U.J.E.B./V.B.P.B. allait prendre son essor. Dès janvier 1951, parut le premier bulletin d'information de la jeune Union. Dans l'introduction, l'objectif est clair : "Les buts ou, plutôt, le but de l'Union des Journaux d'Entreprise de Belgique peut se résumer en un seul mot : Entraide !"

Premières affiliations, ébauche de contacts internationaux, première liste des membres et première notoriété

La 'Belle Equipe', publication de la firme Bodden & Dechy, semble avoir été la première à mentionner sous son titre "Affiliée à l'Union des Journaux d'Entreprise de Belgique" dans son numéro de septembre 1950, quelques jours après la première assemblée générale.

Parmi les premiers membres, citons 'Het Spinnewiel' de la société d'Aoust, Philips S.A., 'Entre Nous' de l'Innovation, 'Esso Magazine', 'Guide Vita' du siège belge des assurances Vita de Zurich, 'Shell-Echo', 'Notre Sabena', 'Nos Vicinaux' (S.N.C.V.).

En octobre 1951, l'U.J.E.B./V.B.P.B. est invitée à participer à un congrès de deux jours, organisé en Allemagne par A.S.B. Heidelberg. Il réunissait plus de 100 rédacteurs venus de Suisse, d'Autriche, de Suède et de France. Le rapporteur belge y signalait qu'une année après sa création, l'Union comptait 48 membres, dont les publications étaient éditées en français, en néerlandais ou dans les deux langues.

Dès le 12 mars 1952, une première liste complète des membres est disponible. En voici quelques-uns, dont certains sont toujours affiliés à ce jour : 'Revue de la Générale' de la Société Générale de Belgique, 'Revue BNB-NBB Tijdschrift' de la Banque Nationale de Belgique, 'De Schakel' des Usines De Beukelaer, 'General Motors Club Magazine', 'Kredietbank'.

Selon une enquête menée à la demande de l'Union, la Belgique comptait en 1957 une centaine d'entreprises éditant un journal à l'intention de leur personnel, 80 d'entre elles étant membres de l'U.J.E.B. De ces 80 publications, 33 paraissaient dans la région bruxelloise, 25 en Flandre, 18 en Wallonie, 2 au Grand-Duché de Luxembourg et 2 au Congo Belge.

En 1958, Frans Van Den Haute, directeur du personnel de la 'Manufacture Belge de Lampes et de Matériel électronique' (MBLE) succéda à Augusta Maes à la présidence de l'U.J.E.B./V.B.P.B. Le 1er janvier 1954 avait paru le premier numéro de son journal d'entreprise 'Allô ... MBLÉ' destiné aux 5.000 membres du personnel répartis sur 6 sièges.

L'année de cette nouvelle présidence coïncidait avec l'organisation, aux Pays-Bas, de l'un des premiers grands congrès de la Fédération européenne de la presse d'entreprise (FEIEA). Comme à Bruxelles, l'Exposition universelle battait son plein, le comité belge proposa aux responsables européens d'y organiser une journée de visite pour tous les congressistes. L'initiative connut un franc succès. La presse, la radio et même les chaînes de télévision en firent écho. Par ailleurs, durant toute

l'exposition, l'ensemble de la presse occupait un pavillon important, véritable vitrine de toutes ses activités. L'U.J.E.B./V.B.P.B. disposait de plusieurs panneaux affichant les périodiques de ses membres.

1960 : 10 ans et plus de 100 membres

Pour marquer l'événement, une séance académique rassembla au Palais des Congrès à Bruxelles, outre nos membres, différentes personnalités dont un ministre et des représentants des directions d'entreprises. Conjointement, fut tenue une exposition des publications. Le président, Frans Van Den Haute, ouvrit la séance en soulignant combien il était important pour l'Union de se faire connaître à l'extérieur, tant dans les milieux officiels que privés. Le vice-président, Leo Michiels, observait : "Après dix années d'activités de l'U.J.E.B./V.B.P.B., le rédacteur du journal d'entreprise n'aborde plus sa tâche avec une mentalité d'amateur. La spécificité de la presse d'entreprise la différencie clairement des quotidiens et de la presse périodique."

Nouvelle forme, nouveaux statuts

En 1964, le Comité estima à juste titre que les statuts ne correspondaient plus à la vie réelle de l'Association et que le temps était venu de transformer l'Association de fait en une ASBL. L'esprit avait évolué : ce n'étaient plus des journaux seuls qui devaient être membres, mais des journalistes d'entreprise, leurs collaborateurs et, éventuellement, leurs éditeurs. Ainsi, plusieurs personnes d'une même publication pouvaient s'affilier. De plus, la constitution de la nouvelle forme juridique exigeait des personnes légales et non plus des journaux sans personnalité juridique.

Le président Frans Van Den Haute ainsi que deux de nos futurs présidents, Leon Van Speybroeck (La Patriotique) et Henri De Bruyne (Electrogaz), s'attelèrent à la tâche. Cette opération de longue haleine fut soutenue par l'apport fructueux de tous les membres du comité.

L'Association Belgo-Luxembourgeoise de la Presse d'Entreprise, ABPE/BVOP, vit officiellement le jour le 27 mai 1965, lors de la publication de ses statuts au Moniteur Belge. Le 29 septembre 1965, se tint à Bruges une assemblée générale extraordinaire. "Cette rencontre est historique", déclarait Frans Van Den Haute, "car c'est la première fois que l'Association Belge de la Presse d'Entreprise se réunit dans sa nouvelle forme." Ce président, très actif durant huit années, choisit cette date pour remettre sa fonction en de très bonnes mains, celles de Leon Van Speybroeck (La Patriotique).

Continuité dans le changement ! Désormais, le 'Bulletin d'Information' ABPE/BVOP est réalisé par deux rédacteurs, l'un francophone (Aimé Vanden Eede) et l'autre néerlandophone (Marcel De Meyer, CBRT Bruges). Dans le centième numéro, paru en juin 1966, on peut lire : "L'ABPE a tenu à rendre hommage à l'héritage que lui a laissé l'U.J.E.B., en laissant se poursuivre la numérotation du Bulletin. Ainsi s'affirme la continuité des associations qui se sont succédé."

La nouvelle Association s'était dotée d'un président enthousiaste. Leon Van Speybroeck était à la fois un vrai professionnel et un réel humaniste. "La vie est

courte”, disait-il. “Joignons l’utile à l’agréable !” Il avait bien raison puisqu’il devait décéder d’une pénible maladie à 48 ans, en avril 1968. Dans un hommage posthume qu’ils lui rendirent, nos collègues de l’association française écrivaient à propos de son intervention dans un colloque international de novembre 1967 : “L’adhésion sans réserve de l’Association Belgo-Luxembourgeoise a été un des motifs de réussite de cette réunion, dont M. Van Speybroeck présida avec autorité et courtoisie la séance de l’après-midi.”

Henri De Bruyne (Electrogaz), qui avait collaboré avec ses deux prédécesseurs à la modification des statuts, accepta sans hésiter de reprendre le flambeau et de présider aux destinées de l’Association pour deux ans. La même année, Alfred Creteur, président fondateur, eut l’honneur d’être le premier à se voir conférer le Collier de Doyen d’Honneur du Travail. Cet octroi de titres d’honneur à notre profession (Doyen d’Honneur, Lauréat et Cadet du Travail) avait été obtenu grâce au travail d’une commission spécialement désignée pour intervenir en ce sens auprès du Commissariat Général à la Promotion du Travail. Elle était présidée par l’ancien président, Frans Van Den Haute.

20 ans : reconnaissance et professionnalisme se confirment

Le 28 juin 1967, l’Organisation Internationale du Travail avait adopté la recommandation 129, intitulée “Les communications entre la direction et les travailleurs dans l’entreprise”. En voici un extrait révélateur et combien encourageant : “Les employeurs et leurs organisations, de même que les travailleurs et leurs organisations devraient, dans leur intérêt commun, reconnaître l’importance dans les entreprises d’un climat de confiance et de compréhension réciproques”. Une telle politique “devrait garantir la diffusion d’informations”. Celles-ci devraient “comprendre tout ce qui peut intéresser les membres du personnel sur la marche et l’avenir de l’entreprise et sur leur propre situation présente et future...”

La reconnaissance se précise puisqu’en novembre 1967, l’Union des Journaux d’Entreprise de France et l’Ecole Supérieure de Journalisme de Lille organisent à Lille, avec la collaboration très active de l’ABPE, un colloque international au thème révélateur pour l’avenir “La presse d’entreprise... au service de qui ?”. Voici les premières lignes de l’avant-propos du compte-rendu des débats : “La presse d’entreprise constitue un phénomène important. Son rôle dans l’information économique et sociale des travailleurs est tel qu’elle a connu un grand développement en Europe où elle regroupe 4.479 organes représentant un tirage global de 41.541.000 exemplaires.” Robert Hennart, Directeur de l’Ecole Supérieure de Journalisme de Lille souligne dans les conclusions : “On a beaucoup parlé de l’autonomie du rédacteur du journal d’entreprise. Je préfère le mot ‘autonomie’ au mot ‘indépendance’. Personne n’est indépendant ! ... Je crois que l’une des conclusions du colloque, c’est que le rédacteur doit jouir d’une certaine autonomie et je dirais même d’une autonomie certaine. L’information a ses lois. Et si l’on veut être efficace, il faut les respecter. Sinon, on se casse le nez.”

Dans l’éditorial du numéro spécial consacré au 20ème anniversaire de l’Association, Frans De Clerck (Philips), président en 1970, écrivait : “Il y a 20 ans, le journalisme

industriel ne suscitait que sarcasmes. On admettait volontiers que l'une ou l'autre personne dévouée fût paraître un 'journal du personnel' tout à l'hommage d'ailleurs des faits et gestes du patron... Après deux décennies d'efforts, le journal d'entreprise est devenu, dans la plupart des cas du moins, un moyen d'information qui embrasse une matière plus vaste que la chronique du patron, les jubilé des directeurs et les résultats des manifestations sportives interprofessionnelles." Sa conclusion prémonitoire rejoint notre présent : "Souhaitons que ce média puisse confirmer, dans les 20 années qui suivent, l'importance qu'il a prise et combler la soif d'information de tous ceux qui lui ont accordé leur confiance !"

Un nouveau départ... à l'aube des 25 ans

En 1974, l'Association prend sa forme actuelle, à savoir, une association toujours nationale mais composée cette fois de deux groupes régionaux dotés d'une certaine autonomie et de leur propre Comité de direction. Cette évolution fait suite à la scission d'un nombre important de membres néerlandophones qui créèrent une association régionale unilingue en 1971. Trois années plus tard, ils réintégraient l'ABPE/BVB, sous la pression des membres 'unitaristes' et grâce au sens de la diplomatie ainsi qu'à l'état d'esprit de conciliation de Guy Vos (Electrogaz), dont les cinq années de présidence se résument en un mot 'dynamisme'.

Dans la foulée, apparut un nouveau logo et une innovation quasi européenne pour la presse d'entreprise, une vignette pour voiture, complément parfait de la carte de presse personnalisée et numérotée dont disposaient les membres depuis plusieurs années. Par ailleurs, en 1975, le Conseil d'administration approuva un règlement qui définissait l'octroi des prix de l'ABPE/BVB. En alternance selon le régime linguistique, deux prix seront remis chaque année, l'un récompensant la partie rédactionnelle et l'autre la meilleure présentation.

Petit retour dans l'histoire : les premiers prix de la presse d'entreprise furent décernés à Bruges lors de l'Assemblée d'été du 11 juillet 1955. L'initiative émanait du vice-président Leo Michiels (Bell Telephone Mfg).

Le 25ème anniversaire, organisé sous la présidence de Guy Vos, fut commémoré avec faste le 28 mai 1975 à l'Hôtel Sheraton de Bruxelles. Quelque 120 personnes étaient présentes, parmi elles, les membres du Comité exécutif de la FEIEA (Federation of European Industrial Editors Association), à laquelle la Belgique avait adhéré depuis sa création en 1955 à Copenhague. Le Premier Ministre Leo Tindemans avait adressé un message au nom du gouvernement, tandis que le Ministre de l'Emploi et du Travail s'était fait représenter. Parmi les personnalités, on notait également la présence d'Albert Verschueren, directeur général de la Fédération des Entreprises Belges, Robert d'Hondt, secrétaire-général de la CSC, et M. von Moltke, de la direction générale des Communautés Economiques Européennes.

La fin des années 70 fut marquée par une crise économique. L'Association fit face. Lors de son Assemblée générale de 1976, le président Guy Vos, ancien étudiant louvaniste, invitait le professeur Marc Eyskens, Ministre des Finances, à faire un exposé circonstancié, intitulé 'Les leçons de la crise'.

Des années 80 mouvementées

Après deux brèves présidences, celles de Jos Van Hees (Kredietbank) et Fernand Poot (Générale de Banque), le Conseil d'administration, tenu à Bruxelles le 24 janvier 1980, voit Hugo Morrens (BRT) porté à la présidence nationale. Il est encadré de deux vice-présidents, à savoir les présidents de chacun des groupes, tandis qu'Alfred Creteur est confirmé dans ses fonctions de secrétaire général-trésorier. D'emblée, le nouveau président est confronté à des engagements pris par la Belgique vis-à-vis de la FEIEA. En effet, en 1976, au Congrès de Berne, Guy Vos avait accepté d'organiser le congrès trisannuel de la Fédération européenne à Bruxelles en 1982. Après de longues discussions et de profondes divergences de vues, le président Morrens et une partie du Conseil d'administration ont estimé que l'ABPE/BVB n'était pas en mesure d'assumer les lourdes responsabilités et d'organisation et financières d'un tel congrès international. Lors d'un vote en Assemblée générale, cet avis fut suivi par une majorité des membres.

Conscient de ses responsabilités en tant que président belge de la FEIEA, Fernand Poot s'est adressé à la BAIE, l'association britannique. Celle-ci n'hésita pas et accepta que son Congrès annuel national fut élargi. Elle accueillit ainsi ses collègues européens à Scarborough. A l'issue de ce mini-congrès, le comité exécutif de la FEIEA publia un document intitulé 'Future of FEIEA'. Un de ses objectifs était de lancer une action plus largement tournée vers l'Europe et de développer une collaboration avec les Communautés européennes. Concrètement, il en résulta pour les journalistes d'entreprise belges d'être invités, suite à un concours, à effectuer à deux reprises un voyage d'étude au Parlement européen de Strasbourg.

Mouvement toujours en Belgique ! En septembre 1980, le Conseil d'administration envisage une modification des statuts pour répondre à l'évolution de l'information interne et à l'accroissement des responsabilités des journalistes d'entreprise. Un groupe de travail constitué de 2 administrateurs francophones et de 2 administrateurs néerlandophones mènera à bien ce projet d'envergure. Il s'en suivit notamment de nouvelles conditions d'affiliation, une adaptation minutieuse des textes dans chacune des langues et, surtout, un accent mis tout particulièrement sur les tâches journalistiques.

Les Pays-Bas, la France et la Belgique

Dès 1975, le groupe néerlandophone avait déjà pris des contacts avec l'Association professionnelle des journalistes d'entreprise des Pays-Bas en vue d'organiser une journée commune annuelle 'BeNedag'. L'année suivante, en 1976, le succès de l'initiative était évident : 120 collègues du Nord et du Sud des 'Nederlanden' se rencontrèrent à Dordrecht pour entendre l'avis de spécialistes sur la technique du journalisme d'entreprise.

S'il a connu des hauts et des bas, le 'BeNedag' fait toujours partie des activités de la BVB et nous ne pouvons que nous en réjouir. La dernière édition en date s'est d'ailleurs tenue en juin de cette année 2000 à 's Hertogenbosch, aux Pays-Bas. Le sujet en était les formations aux nouveaux médias proposées par l'Ecole du Futur. Il faut épingler aussi qu'à quelques reprises, l'organisation de cette journée commune

s'est faite en collaboration avec les collègues de l'association allemande.

De son côté, le groupe francophone de l'Association organisait le 14 octobre 1982 une première rencontre 'Belgique-France'. Elle proposait deux thèmes à la réflexion des participants : l'information économique et, une primeur pour l'époque, l'information audiovisuelle. La France accueillait la Belgique en 1983 chez Renault à Douai et, en 1984, l'ABPE invitait ses confrères français à une journée entière consacrée à la BD Communication, au sein même des éditions Dupuis. Après quelques autres activités communes, ce type d'initiative s'essouffla et il fallut attendre le 8 juin 1998 pour une reprise jusqu'à présent unique d'une intéressante rencontre interculturelle. Elle se déroulait à Bruxelles, au Centre Belge de la Bande Dessinée. La BD, une spécialité vraiment belge !

Formation et professionnalisme

Au cours des années 80, les deux sections prennent conscience de la nécessité d'assurer un maximum de professionnalisme.

Après quelques essais réussis de cycles de formation organisés avec la collaboration d'organismes spécialisés, le groupe néerlandophone créa, le 10 novembre 1983, sous l'impulsion de Rik Thomas, président régional de l'époque, une fondation distincte sous forme d'ASBL, la 'Stichting Interne Communicatie en Bedrijfjournalistiek'. Durant plusieurs années, bon nombre de séminaires et de cours y ont enregistré un grand nombre de participants. Parmi eux, beaucoup de jeunes qui, plus tard, sont devenus membres de la BVB. En outre, un Centre de documentation et d'information relatif à la communication interne et au journalisme d'entreprise fut mis en place au domaine de Hengelhof à Houthalen. Malheureusement, des raisons financières contraignirent les responsables à cesser cette double et ambitieuse activité. Par contre, les tables rondes régionales se sont poursuivies avec le succès qu'elles connaissent encore aujourd'hui.

Pour sa part, le groupe francophone s'adressa à l'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille. En effet, en 1968 déjà, suite au colloque de Lille de 1967, l'association française (UJEF) avait invité ses collègues belges à suivre ensemble une série de journées de formation théorique et pratique. Elles étaient dispensées par des professeurs de cette haute école réputée à l'intention exclusive des journalistes d'entreprise. Par ailleurs, l'ABPE collabore avec le Centre d'Etude de la Communication et le département de communication sociale de l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve pour offrir à ses membres des cycles de formation de haut niveau. Dans le même temps, le groupe organise lui-même des après-midi de réflexion sur des sujets divers et concrets intéressant directement les journalistes d'entreprise. Ils seront baptisés plus tard 'Ateliers' et sont toujours très prisés en l'an 2000.

35 ans de presse d'entreprise belge

En raison d'un congrès FEIEA à Munich en 1985, les 35 ans d'existence de

L'Association belge furent fêtés l'année suivante à Bruges, les 21 et 22 mai 1986. Les festivités eurent lieu en présence de délégués de tous les pays affiliés à la FEIEA et du président de l'époque de la Fédération européenne, l'Italien Paolo Benzoni (Société italienne des télécommunications). En effet, la Fédération européenne avait été invitée à tenir sa réunion de travail annuelle à Bruges.

Le programme proposé aux nombreux participants belges et étrangers était varié et de qualité. Les festivités débutèrent par une séance académique à l'hôtel de ville de Bruges, avec remise des insignes d'honneur du Travail, du diplôme d'honneur de la FEIEA et des Prix ABPE/BVB. Parmi les interventions, relevons celle d'André Van Beylen, administrateur-délégué de l'Institut de l'Entreprise. Située à Bruges, la NV Philips Industrie proposait de découvrir sa communication audiovisuelle. Autre point fort : le débat 'Presse d'entreprise et Paix sociale'. Modéré par une journaliste politique de la RTBF, il réunissait des représentants de la Confédération des Syndicats européens, deux directeurs du personnel et de la communication au sein d'entreprises privées ainsi que l'éditeur responsable du journal d'entreprise d'Unerg, l'ancien président de l'ABPE/BVB, Guy Vos.

Parallèlement, une exposition au Palais du Gouvernement Provincial, un film vidéo sur l'histoire de l'ABPE/BVB et une brochure commémorative avaient entre autres été réalisés. Les deux journées prévoyaient aussi des activités de détente touristiques et gastronomiques. Ce fut un anniversaire tout à fait réussi. Il fut d'autant plus mémorable pour les organisateurs que les transports en commun choisirent précisément ces jours-là pour déclencher une grève surprise générale !

Peu après cette commémoration, le président fondateur Alfred Creteur eut un premier accroc de santé. Christiane Asselberghs (freelance), présidente du groupe francophone, reprit ad interim ses fonctions nationales de secrétaire et trésorier. L'Association disposa ainsi du temps nécessaire pour se réorganiser et, en 1987, Frans Longin (Siemens) devint le nouveau secrétaire général-trésorier en titre.

Rupture avec la FEIEA en 1989

Progressivement, la position de la Belgique était devenue de plus en plus critique face au fonctionnement peu efficace et aux réalisations peu concrètes pour nos membres de la Fédération européenne. En 1988, le président national, Hugo Morrens, et la vice-présidente nationale, Christiane Asselberghs, étaient les délégués de notre Association à la réunion de travail annuelle (council meeting) tenue durant le congrès de Bologne. Le Conseil d'administration les avait mandatés pour s'opposer à l'adhésion d'une association espagnole dont les statuts ne correspondaient pas aux conditions d'affiliation à la FEIEA. L'Association belge a toujours tenu à défendre la spécificité de l'information interne, parce qu'elle croit à sa valeur intrinsèque. Le point de vue de la délégation belge n'ayant rencontré que peu ou pas d'intérêt, les membres de l'ABPE/BVB suivirent l'avis émis par le Conseil d'administration et, lors d'une assemblée nationale statutaire, il fut décidé que la Belgique renonçait à son affiliation dès le 1er janvier 1989. Dans sa lettre adressée au nouveau président français de la FEIEA, Hugo Morrens écrivait : "...Le Conseil d'administration de l'ABPE/BVB a estimé ne plus pouvoir reporter encore sa décision. En même temps, il souhaite que,

sous votre présidence, la FEIEA prenne à nouveau conscience de ses objectifs fondamentaux et qu'elle redevienne une organisation active dans le domaine de la communication interne. Si vous y réussissez, l'ABPE/BVB peut vous assurer qu'elle sera prête à revoir sa position vis-à-vis de la FEIEA.”

Les années 90, des années particulièrement riches

En effet, au sein de l'Association, les activités se multiplient : colloques, ateliers, formations, échanges... Les membres en demandent d'ailleurs de plus en plus et les activités se développent à la carte. Elles traitent dans l'ensemble des diverses étapes de la réalisation d'un journal d'entreprise et de sa philosophie. Effectivement, le nombre des magazines d'entreprise augmente, de même que leur professionnalisme. En 1990, on comptait 359 membres au sein de l'Association.

On note en parallèle une progression de l'audiovisuel comme outil de communication interne. Produire une vidéo d'entreprise commence à faire partie d'une stratégie globale de communication. Si certaines entreprises recourent aux services d'une maison de production, d'autres disposent d'un service intégré. Dès 1991, l'ABPE/BVB emboîte le pas et propose des journées d'initiation à l'audiovisuel.

Disparition d'Alfred Creteur, président fondateur

Alfred Creteur, à l'époque chef du personnel de la Sabena, fut l'un des fondateurs de l'Association de la presse d'entreprise en Belgique. Il en fut le président durant les quatre premières années et n'a jamais cessé de s'y impliquer. Dès 1954, il fut nommé secrétaire général-trésorier, tâche qu'il assumait pendant 33 ans ! Mais lorsqu'en 1987, il choisit de passer la main pour des raisons de santé, il souhaita rester actif en tant que membre coopté du groupe francophone. Il devint ainsi, et jusqu'à sa disparition, l'éditeur responsable de son bulletin d'information qui, depuis 1988, s'appelle 'Rédactuel'.

Né le 28 octobre 1914, il était entré à la Sabena juste avant le déclenchement de la seconde guerre mondiale. En juillet 1946, avec des moyens modestes, il fit paraître le premier numéro du journal de son entreprise et en resta le rédacteur en chef jusqu'à sa retraite. Après la création de l'U.J.E.B./V.B.P.B. en 1950, la jeune Union devint très vite membre de la FEIEA. Alfred Creteur en fut secrétaire-trésorier de 1967 à 1979.

En 1986, durant les cérémonies du 35ème anniversaire, Hugo Morrens transmet à Freddy Creteur son estime personnelle et celle de notre profession. Voici un extrait de cette allocution : “Grâce à lui, des tournants nécessaires et appropriés purent être pris à bon escient dans ce pays bipolaire (ou devrais-je dire tripolaire ?)... Mais - et Freddy m'en a plus que jamais convaincu - il demeurera toujours des intérêts qui surpassent les différences linguistiques quelles qu'elles soient et que nous devons continuer à traiter dans un contexte national où règnent entente et harmonie.”

Membre du Comité de direction ABPE et Administrateur honoraire national, le président fondateur est décédé le 19 août 1991. Lors de ses funérailles, le président Morrens rendit un vibrant hommage à ce pilier de l'Association Belge de la Presse

d'Entreprise.

Nouvelle équipe pour l'ABPE/BVB

Une passation de pouvoir eut lieu lors de l'Assemblée générale ordinaire du 19 mars 1992. Elle avait été organisée chez Electrabel, qui avait vu le jour en 1990 suite à une fusion. Notre hôte y était notre ancien président Guy Vos, responsable de l'information interne et de la logistique de communication. Il menait une équipe de 30 personnes. A cette époque, Electrabel éditait 24 publications différentes dont le tirage s'élevait à 160.000 exemplaires.

Après avoir assumé pendant presque 12 années la présidence de l'Association, Hugo Morrens avait manifesté le désir de se retirer. Sous son mandat, les statuts subirent des changements importants. Aussi, lors de son allocution, il rendit hommage aux personnes qui y ont oeuvré, dont Claude Liénard (SmithKline Beecham) et Roger Stroobants (Bell Telephone). Il rappela qu'à son arrivée, il s'était fixé deux objectifs principaux : rétablir des relations de confiance entre deux groupes devenus presque autonomes et obtenir la reconnaissance du journaliste d'entreprise comme journaliste professionnel. S'il estimait son premier but atteint, il dut malheureusement constater que les temps n'étaient pas encore mûrs pour une reconnaissance professionnelle officielle. Après avoir exprimé toute sa confiance au secrétaire général, Frans Longin (Siemens), il souhaita que nous restions "une association de journalistes, pour des journalistes". Un souci toujours présent à l'esprit des dirigeants actuels de l'ABPE/BVB !

A l'issue de l'Assemblée statutaire, Christiane Asselberghs, agissant en tant que vice-présidente nationale, remit à Hugo Morrens la Décoration spéciale de 1ère classe des Unions Professionnelles pour dix années d'activités au sein du Conseil d'administration de l'Association.

Ce même jour, Didier de Laminne de Bex (Interlabor) entra en fonction en qualité de président de l'ABPE/BVB et Freddy Poelman (CGER) devint vice-président. Ils proposèrent immédiatement un plan d'action pour 1992 en vue de revaloriser l'Association nationale vers les membres et vers l'extérieur. Ils envisagèrent en outre de redonner une dimension européenne à l'ABPE/BVB et de reprendre des contacts prudents avec la FEIEA, tout en spécifiant le maintien des conditions d'exigence antérieures vis-à-vis du professionnalisme et des avantages que cette Fédération apporte aux membres.

ABPE/BVB : actions 1992 - projets 1993

Sur le plan national, il est décidé de créer une Fondation Creteur, destinée à récompenser un mémoire ou un travail de fin d'études en rapport avec la presse d'entreprise, réalisé par un étudiant inscrit dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur belge. Le prix, une somme de 50.000 BEF, sera attribué à tour de rôle à un étudiant néerlandophone et francophone. Le règlement est en cours de finalisation et le lancement est prévu pour 1994.

L'Association ayant été confrontée à un licenciement de membre pour raison de

politique de communication, proposition est faite de rédiger une charte de déontologie de l'ABPE/BVB. Dans l'esprit de défense de la profession, l'Association marquera ainsi plus facilement sa présence et son assistance. Un groupe de travail est constitué pour concocter un premier projet de réflexion. L'objectif essentiel du texte était de traduire l'idéal vers lequel tous les journalistes d'entreprise devraient tendre. Un texte qui puisse servir de point de repère.

Et la FEIEA ?

Au cours de l'exercice 1992-1993, les Comités de direction des groupes néerlandophone et francophone ainsi que le Conseil d'administration national ont longuement pesé le pour et le contre d'une réaffiliation à la Fédération européenne. Des contacts préliminaires ont été pris par le président Didier de Laminne de Bex avec les responsables français et, surtout, avec le président suisse de la FEIEA, Christian Fessard. Ce dernier ainsi que la secrétaire générale, Kathie Jones (Grande-Bretagne), furent invités à venir présenter les projets en cours. Ils eurent à répondre à des questions fort pertinentes de membres de l'ABPE/BVB. S'il est vrai que de nombreux points présentaient encore matière à controverse, l'Assemblée générale nationale du 11 mars 1993 vota le retour de l'ABPE/BVB au sein de la FEIEA. C'était bien entendu la condition sine qua non pour avoir voix au chapitre, en d'autres termes, pour travailler et influencer l'avenir de cette Fédération européenne. La Belgique accepta de se charger des contacts avec l'Union européenne et il en résulta l'organisation de journées d'information proposées aux journalistes d'entreprise affiliés à la FEIEA par la Commission européenne. Par ailleurs, plusieurs membres de l'ABPE/BVB participèrent au 16ème Congrès de la FEIEA qui eut lieu en septembre 1994 à Crans Montana, en Suisse. Le thème en était : 'Chefs et collaborateurs dans l'Europe de l'an 2000 - Deux cibles, deux stratégies de communication ?'

L'ABPE/BVB, une association en mouvement

L'année 93 se termine en douceur. L'Assemblée générale nationale de septembre, qui avait pour thème 'Le rôle spécifique de la presse d'entreprise dans la communication interne', rassure chacun quant à l'avenir. En effet, quelle autre association peut se vanter d'organiser avec succès tant de réunions, d'assemblées nationales et régionales, de journées de formation, de colloques et autres rencontres ? Voilà qui démontre incontestablement le caractère dynamique d'une association en mouvement. L'enthousiasme est une des qualités partagées par la grande majorité des membres de l'ABPE/BVB où règne un esprit de 'combativité positive'. Dans cette optique de défense et de promotion du métier de journaliste d'entreprise, l'Association remet, chaque année, un prix du contenu et un prix de la forme à deux de ses membres. En 1994, ces prix ont fait l'objet d'une réflexion en profondeur. Elle débouchera en 1999 sur une nouvelle formule qui tient compte de l'ensemble des aspects qui font d'un journal une publication de qualité. "Un chef-d'oeuvre n'est-il pas l'accord enfin réuni du fond et de la forme ? Une forme qui épouse parfaitement son contenu."

Un nouveau logo, une nouvelle dynamique

En 1995, l'ABPE/BVB existe depuis 45 ans. C'est un âge mûr pour un groupement

professionnel qui a pour vocation la promotion et le développement de la presse d'entreprise, mais aussi l'organisation de contacts réguliers entre ses membres ainsi que leur épanouissement professionnel. Cet anniversaire est l'occasion pour l'Association de marquer le coup en changeant son logo, devenu quelque peu désuet. Des graphistes professionnels sont chargés de concevoir la nouvelle image. Celle-ci est plus 'graphique', plus directe, plus dynamique et fait référence, notamment, à l'information codée, 'binarisée', de l'informatique, désormais indissociable de la profession.

La tendance du temps est à la communication rapide. Internet se profile à l'horizon. En novembre, de nombreux membres de l'ABPE/BVB se retrouvent aux Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur pour participer à un colloque au sujet encore controversé à l'époque : 'Les autoroutes de l'information'.

Toujours en cette année 1995, des remous ont lieu au sein du Conseil d'administration. En effet, les personnes engagées dans la vie de l'Association ont de plus en plus d'activités et le temps disponible s'amenuise. Ainsi, plusieurs fonctions sont laissées vacantes sans que le Conseil trouve facilement des candidats à la reprise. Fort heureusement, notre Association bouge, évolue au fil du temps, surtout grâce au dynamisme et à la vitalité de ses membres. Le président national, Didier de Laminne de Bex, appelé à d'autres fonctions au sein de son entreprise, est remplacé par Catherine Alexandre, une jeune femme dynamique et volontaire, chargée de la communication interne et externe pour le groupe CBR (12.000 personnes). Ancienne journaliste, elle connaît également fort bien le monde associatif. Sa nomination marque le début d'une ère nouvelle au sein de l'ABPE/BVB. "L'entreprise est un lieu important pour les individus qui y travaillent. Dans ce contexte, un des enjeux de l'Association est de favoriser le développement d'une presse d'entreprise de qualité. Je souhaite également que l'Association reste un lieu d'échanges tous azimuts entre professionnels et qu'elle devienne plus participative. Il y a une grande richesse d'expériences parmi nos membres. Il faudra l'exploiter. J'aimerais aussi entreprendre des actions vers les étudiants. Le métier de journaliste d'entreprise est encore mal connu alors qu'il offre tant de possibilités." Tout un programme !

Une maturité pleine de vitalité

Maturité n'est pas synonyme de vieillesse. En mai 1995, lors d'un Conseil d'administration extraordinaire, des solutions sont dégagées pour l'avenir. Après de longues discussions, les administrateurs marquent leur accord pour réfléchir à un meilleur fonctionnement de l'Association. Une réflexion qui devra rapidement aboutir à des résultats concrets.

En mars 1997, les autorités de Renault annoncent la fermeture de l'usine de Vilvorde. La journaliste d'entreprise est licenciée et le personnel est informé par la presse. L'ABPE/BVB s'insurge contre l'absence de communication interne pour gérer ce drame, avant tout humain. Elle publie un communiqué de presse pour marquer sa solidarité et rappeler le rôle et la mission des journalistes d'entreprise au sein de la majorité des grandes organisations. Ceux-ci consistent, précisément, à fournir aux membres du personnel toutes les informations utiles à la vie de l'entreprise.

Le code de déontologie prend forme. Un premier projet avait ainsi vu le jour à l'ABPE. La BVB de son côté avait rédigé 10 recommandations qu'elle souhaitait y voir figurer. Sur base de ces travaux, une charte est rédigée en 1995 établissant les principes généraux du métier de journaliste d'entreprise auxquels tout membre pourrait se référer. Le texte est adapté, modifié, puis, approuvé par les Comités de direction des deux groupes et par le Conseil d'administration national. Inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée générale nationale du 10 octobre 1997, le projet est soumis à l'approbation des membres et devient la charte de déontologie de l'ABPE/BVB. Cela change l'essence même de notre Association qui est devenue une association professionnelle régie par des règles déontologiques, communes aux deux groupes régionaux. Elles figurent dans l'annuaire des membres publié chaque année; celui-ci reprend aussi les statuts et les règlements de l'ABPE/BVB. Il est à noter qu'auparavant une liste régionale des membres existait au sein de chaque groupe.

Début 1998, le look de la carte de presse et de la vignette voiture est actualisé. Il comporte bien entendu le nouveau logo et, pour la vignette voiture, est prévu un timbre annuel identique à celui de la carte de presse.

L'ABPE/BVB s'adapte pour mieux servir ses membres

Partant du constat que l'Association éprouve certaines difficultés à recruter des membres actifs prêts à s'engager, le Conseil d'administration décide en février 1997 de se pencher sur un nouveau mode de fonctionnement. L'objectif consiste avant tout à améliorer l'efficacité de notre association professionnelle en attribuant une plus grande autonomie aux groupes régionaux. Un groupe de travail est mis en place. Il se compose de 8 membres des Comités de direction des deux groupes. Fruit de ce travail de réflexion, un texte est présenté à l'Assemblée générale nationale du 25 mars 1998. Il stipule, dans les grandes lignes, que l'ABPE/BVB garde juridiquement son caractère unitaire et, que d'un point de vue statutaire, aucune différence n'est tolérée entre les membres ABPE et BVB. Au niveau national, les postes sont réduits à un président, un vice-président ainsi qu'aux secrétaires et trésoriers des deux groupes. Ces derniers seront responsables en alternance de la même fonction qu'ils occupent dans leur région. De même la présidence et la vice-présidence sont assumées en alternance tous les deux ans par les présidents des groupes.

Il est certain que la nécessité d'un encadrement et d'une protection de la profession est indispensable en 1998, tout comme elle l'était en 1950, et comme elle le restera dans les années à venir. Mais il est clair aussi que seul l'engagement de nos membres saura préserver le dynamisme et la prospérité de notre Association.

Vingt-cinq ans après s'être constituée en association nationale, composée de deux groupes régionaux, l'ABPE/BVB concrétise sa volonté de mouvement en modifiant 9 articles de ses statuts. Rapidité et unanimité sont les mots-clés pour qualifier l'Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 14 janvier 1999. Elle couronne deux années d'efforts et de discussions intenses entre groupes régionaux pour offrir à l'ABPE/BVB la dynamique nouvelle qui est désormais la sienne. Le nouveau Conseil d'administration national est institué au cours de sa réunion du 8 avril 1999. Catherine Alexandre endosse la première présidence et, en accord avec la nouvelle formule, devient présidente du groupe francophone. Toujours selon les nouvelles règles,

Herman De Belder, président du groupe néerlandophone, se charge de la vice-présidence. Les quatre autres administrateurs sont les secrétaires et les trésoriers des deux groupes.

Nous voici en l'an 2000 !

Dès le mois de septembre 1998, l'ABPE/BVB a invité ses membres à participer à la préparation de son 50ème anniversaire. Les préparatifs sont lancés. Le programme du 5 octobre 2000 est ambitieux : exposition des journaux d'entreprise de l'Association à la Bibliothèque Royale, publication d'une brochure historique, enquête nationale sur les journaux d'entreprise, etc.

Toujours dans cette perspective d'être au service de ses membres et d'augmenter sa notoriété, un site Internet ABPE/BVB est créé par un groupe de travail et un programme d'information pour les écoles supérieures et les universités est à l'étude. En 2000, l'ABPE/BVB compte 425 membres, soit 300 journaux d'entreprise différents.

Bilan de 50 ans de presse d'entreprise

Une remarquable continuité de son histoire résume le bilan des 50 ans de la presse d'entreprise associative en Belgique. Ce fait marquant mérite d'être souligné, car une telle association ne vit, en fin de compte, que grâce à la bonne volonté des membres qui s'y impliquent. Un demi-siècle après sa création, elle poursuit un but identique. En effet, l'ABPE/BVB se veut être une association active au service de ses membres, un lieu de rencontres et d'échanges d'expériences et de connaissances sur le métier de journaliste d'entreprise.

Tout ce qui a été accompli au cours de ces 50 ans l'a été pour faire évoluer l'ABPE/BVB, pour assurer sa continuité en posant les jalons du futur. La modification de certains articles des statuts est précisément une adaptation de l'Association aux besoins de la vie d'aujourd'hui afin d'être plus proche des membres et de mieux répondre à leurs attentes.

Autre réalisation importante des dernières années à épinglez : la mise au point du code de déontologie. Celui-ci constitue une avancée importante non seulement pour l'ABPE/BVB, gardienne du métier de journaliste d'entreprise, mais aussi, et surtout, pour ses membres puisque son objectif est de les aider à défendre leur rôle dans l'entreprise en fondant leur travail sur des principes éthiques et déontologiques. En clair, cela signifie que les membres de l'Association doivent exercer leur métier de journaliste avec rigueur, tout en s'inscrivant dans la perspective à long terme de leur entreprise.

Face aux transformations actuelles, suscitées notamment par la mondialisation des entreprises, nous pouvons, par le biais de nos journaux, faire accepter l'idée de changement et expliquer les raisons de cette nécessité. Il s'agit de sensibiliser les membres du personnel aux autres cultures pour qu'elles puissent être comprises et acceptées. C'est un des défis passionnants que nous devons relever à l'aube du prochain siècle. Nous pouvons être fiers, à juste titre, de ce principe des échanges qui nous a toujours guidés et menés là où nous sommes aujourd'hui

En célébrant son 50ème anniversaire, l'ABPE/BVB a voulu fêter son histoire et,

surtout, s'ouvrir aux perspectives d'un avenir passionnant et prometteur. Il s'annonce d'ailleurs sous d'heureux présages puisque Sa Majesté le Roi a accordé le brevet du titre 'Royal' à l'Association Belge de la Presse d'Entreprise (ABPE) / Belgische Vereniging van de Bedrijfspers (BVB). Cette distinction a été remise à la Présidente de l'Association, Catherine Alexandre, par le Gouverneur de la Province de Bruxelles-Capitale, Véronique Paulus de Châtelet, le 8 août 2000.

Depuis sa création, l'ABPE/BVB a toujours fait preuve de dynamisme et a atteint son objectif de professionnalisme. Puisse-t-elle, pour le plus grand bien de l'Association et surtout de ses membres, poursuivre sur cette lancée au cours des 50 prochaines années et plus encore !